



**LE BUDGET 2018 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
INVESTISSEMENTS ET INNOVATIONS
POUR LA VITALITÉ DU LOIR-ET-CHER**

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, se réjouit que les élus départementaux aient voté le budget 2018 à l'unanimité :

« Je suis fier que ce budget 2018 soit approuvé par l'ensemble des élus départementaux, quelque soit leur appartenance politique. Cela prouve la pertinence de nos choix et l'excellente gestion de notre collectivité. Comme je m'y étais engagé, nous avons dialogué et débattu sereinement afin de construire ce budget au service de notre territoire et de ses habitants. Notre méthode est la bonne. Nous n'avons ni les moyens, ni le temps pour les querelles. Il faut apporter aux Loir-et-Chériens les solutions concrètes dont ils ont besoin. »

Un budget maîtrisé et dynamique, c'est possible !

Lors du débat des orientations budgétaires d'octobre dernier, **Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, s'est engagé « Nous ne renoncerons à aucun projet et nous n'augmenterons pas les impôts d'ici la fin de la mandature ».**

Pour garantir cet engagement fort, le Département poursuit sa politique exemplaire d'économies et de maîtrise des dépenses, plusieurs fois saluée par la Cour des Comptes. La gestion saine de la collectivité permet de garder les marges de manœuvres nécessaires pour innover et garantir aux Loir-et-Chériens un service public moderne et de qualité.

Conformément à l'engagement pris en matière d'investissements, **l'objectif des 50 millions d'euros investis chaque année sera atteint et même dépassé en 2018.**

52,5 millions d'euros sont prévus pour financer les projets phares du Département : routes, collèges, numérique, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien de la DSR et création d'une nouvelle dotation : la DDAD

« La Dotation de Solidarité Rurale (DSR), si précieuse pour les petites communes, sera reconduite chaque année jusqu'à la fin de la mandature (5 millions d'euros par an), et dès 2018, sur ce modèle, une Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD) verra le jour. Un million d'euros y sera consacré pour soutenir les projets liés à l'environnement. »
indique Nicolas Perruchot.

Cette DDAD a pour objectif d'accompagner les projets d'investissements publics liés à l'environnement et au développement durable. A destination des communes et regroupements de communes elle pourra être attribuée aux projets s'inscrivant dans une politique de développement durable définie : développement des mobilités douces, protection de la biodiversité, aménagement du territoire, préservation de l'eau, amélioration du cadre de vie, etc.

Le Département investit pour l'attractivité touristique

Le Conseil départemental, très engagé dans le développement touristique du territoire, va, en 2018, renforcer ses liens avec le Domaine de Chaumont-sur-Loire. Un retour du Département au conseil d'administration est prévu avec une implication financière d'environ 100 000 €.

Pour le Président Nicolas Perruchot *« Il est important d'apporter notre contribution aux projets et à l'évolution du Domaine de Chaumont, site d'exception et locomotive touristique de notre département qui s'illustre depuis plusieurs années en attirant des artistes du monde entier. »*

Routes, collèges, THD ... Les principaux investissements en 2018

Avec 15,4 millions d'euros, les routes départementales sont le premier poste d'investissements du Département. En 2018, les importants travaux d'aménagement du secteur de Cap' Ciné se poursuivront. Des chantiers d'entretien et de sécurisation de voirie ainsi que l'aménagement de divers carrefours sont également programmés.

Côté collèges et bâtiments Départementaux, près de 11 millions d'euros seront investis. On peut souligner la restructuration du bâtiment destiné aux Archives départementales à Vineuil et les projets de restructuration et d'agrandissement des collèges : Bégon à Blois, Marie-Curie à Saint-Laurent-Nouan, Louis-Pasteur à Morée, Hubert-Fillay à Bracieux, Louis-Pergaud à Neung-sur-Beuvron et Joseph-Crocheton à Veuzain-sur-Loire.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Par ailleurs, **le déploiement des tablettes Sqool dans les 26 collèges du département va se poursuivre jusqu'en 2020.** Associé à l'installation du wifi dans les collèges, ce déploiement représente **un investissement de 7 millions d'euros.** Une participation gouvernementale de l'ordre de 3 millions d'euros est prévue.

Nicolas Perruchot insiste « Équiper les collèges de tablettes n'a de sens que si elles sont de vrais outils pédagogiques, intégrés aux programmes d'enseignement. »

En parallèle, le déploiement de l'Internet Très Haut Débit pour tous les Loir-et-Chériens est une priorité.

Enfin, le Département apportera également une contribution de 500 000 € au SDIS afin de soutenir son effort d'investissement. Pour accomplir leurs missions, les pompiers ont besoin d'équipements performants. De plus, le Département continuera de participer au fonctionnement du SDIS à hauteur de 15,7 millions d'euros.

Innover pour améliorer le service au public

Suite à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, l'ensemble des plans d'aides départementales a dû être revu. De plus, les demandes d'aides sont en nette augmentation. Ce contexte particulier a généré un allongement des délais de traitement des dossiers.

Le Département lance donc une démarche d'amélioration et de simplification des délais de traitement des demandes d'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) et de Prestation Compensation du Handicap (PCH).

Les moyens nécessaires sont engagés pour mener cet important « chantier » qui va permettre d'apporter aux Loir-et-Chériens des réponses plus rapides et adaptées à leurs besoins, notamment via les outils numériques.

A noter : les dépenses au titre du RSA sont en recul en Loir-et-Cher, notamment grâce au dispositif Job41.

En 2017, plus de 170 personnes ont retrouvé un emploi sur Job41, entraînant une baisse de 460 000 € des crédits relatifs au RSA dans la Décision Modificative du budget 2017.

« Avec Job41, nous avons prouvé qu'il est possible d'innover dans le domaine de l'action sociale. Nous allons poursuivre cet effort d'innovation dans tous les domaines. Notre nouveau chantier numérique concerne l'organisation des démarches de la MDPH en ligne. Je souhaite que nous propositions rapidement un service sur Internet simple et efficace pour l'utilisateur. » rappelle Nicolas Perruchot.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12